

Le fonctionnement du club repose sur le bénévolat.

Il est souhaitable que chacun s'implique dans les tâches courantes (mise en place des équipements, rangements, école de badminton, organisation des animations et tournois, informations diverses, commissions, ...).

REGLEMENT INTERIEUR BCR

BADMINTON CLUB RAZACOIS

OBJET

Le règlement intérieur complète les statuts du BCR. Tout adhérent et représentant légal pour les adhérents mineurs doit avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les termes.

Le règlement intérieur est à disposition des membres pour consultation et distribué en début de saison avec la fiche d'inscription.

Tous les membres du club sont habilités à faire respecter le présent règlement.

L'adhésion au club vaut acceptation du présent règlement.

COTISATIONS ET INSCRIPTION

Le montant de la cotisation est valable pour la saison sportive du 1er septembre au 31 août de l'année suivante. L'inscription n'est effective qu'à la remise du dossier d'inscription complet comprenant notamment un certificat médical de non contre-indication à la pratique du badminton en loisir ou en compétition datant de moins de 3 ans accompagné du questionnaire de santé le cas échéant, une fiche d'inscription, une cotisation et une photo pour les nouveaux joueurs.

La demande d'adhésion des mineurs sera accompagnée d'une autorisation parentale pour la saison en cours.

Le renouvellement de l'inscription n'est pas systématique : il est l'acte volontaire du contractant.

ASSURANCE

La responsabilité du club est dérogée dans le cas d'un accident résultant de l'inobservation du règlement intérieur.

Le club dispose d'une assurance responsabilité civile. La licence FFBaD assure en cas de blessures mais nous vous conseillons de souscrire une assurance individuelle complémentaire type « accidents » couvrant forfaitairement les dommages corporels.

RESPONSABILITE

Les enfants mineurs sont pris en charge par le club à partir du moment où le responsable du créneau horaire les aura pris sous sa responsabilité.

Les parents doivent donc s'assurer que celui-ci est présent avant de le laisser au gymnase. De plus, lorsque la fin du créneau horaire est atteinte, les enfants ne sont plus considérés sous la responsabilité du club.

Aucun enfant ne pourra quitter prématurément la séance sans la présence de ses parents ou d'un représentant légal.

PERIODE D'ESSAI

Toute personne pourra venir s'essayer à la pratique du badminton sur autorisation du responsable de la salle présent pendant la séance. Trois séances sont accordées aux nouveaux arrivants. Au-delà, si elle souhaite poursuivre la pratique du badminton au sein du club, elle devra s'acquitter de la cotisation au tarif en vigueur et remettre le dossier d'inscription complet.

Pendant les séances d'essai, le club décline toute responsabilité en cas d'incident.

CRENEAUX

Le club est ouvert au badminton loisirs comme aux compétiteurs.

- Mardi de 18H30 à 23H00 pour les adultes.
- Jeudi de 17h à 18h30 pour le bad santé et 19H00 à 23H00 pour les adultes.
- Vendredi de 17H00 à 20H00 pour les enfants (Ecole de Badminton).
- Vendredi de 20H00 à 23H00 pour les adultes.

En ce qui concerne l'ouverture et fermeture de la salle, il faudra s'assurer qu'une personne agréée soit présente à chaque session.

VACANCES SCOLAIRES

Pendant les vacances scolaires, les séances d'entraînement des jeunes (Ecole de Badminton) et Bad santé sont systématiquement suspendues. Les autres créneaux sont maintenus en jeu libre y compris pendant le mois de Juillet et Août.

JOUEURS NON LICENCIES DANS LE CLUB

Les joueurs licenciés dans un autre club peuvent venir intégrer les créneaux du club, lorsque l'affluence le permet (sous condition de libérer les terrains pour les joueurs du club qui restent prioritaires si trop d'affluence). La personne invitée doit se soumettre au règlement intérieur.

MATERIEL et TENUE

Les joueurs doivent obligatoirement pratiquer avec des chaussures spécifiques aux sports en salle, qui doivent être exclusivement réservées à un usage d'intérieur (maintien de la propreté du gymnase), ainsi qu'une tenue de sport adéquate, T-shirt, short, jupette ou survêtement, sauf durant les compétitions où le survêtement est interdit.

Les raquettes sont à la charge des joueurs. Le prêt est possible en dépannage et lors des séances d'essai.

Les volants sont fournis par le club lors des rencontres de championnats interclubs. Les volants sont à la charge des joueurs pour le jeu libre et les tournois extérieurs. Le club pourra fournir des volants à des prix préférentiels pour les participants dans la limite du stock disponible.

Tous les membres doivent contribuer au montage et démontage des terrains, filets et poteaux.

Les volants sont à ranger en fin de séance.

Il est demandé aux joueurs de passer un coup de balais en fin de séance, afin de ramasser les plumes, d'éteindre les lumières et de s'assurer de la fermeture des portes à clés avant de quitter la salle.

Nous comptons sur votre bienveillance pour laisser la salle en un état irréprochable.

Les joueurs sont tenus de respecter la propreté de ces lieux et de signaler toute anomalie au Président qui transmettra à la Commune de Razac sur l'Isle.

Les bouteilles en plastiques, en verre, les tubes de volants ou tout autre objet encombrant sont à déposer dans les poubelles à l'entrée de la salle.

COMMUNICATION

Les **indisponibilités de la salle** sont affichées sur les panneaux d'information, et sur le **SITE DU CLUB et page facebook**.

Les joueurs seront également avertis par mail de toute indisponibilité de salle, ainsi que de toute information utile concernant le badminton (tournois, manifestations, etc...). Le Club dégage toute responsabilité en cas de refus ou d'impossibilité de communiquer une adresse mail de contact.

L'adhérent adulte et/ou le représentant légal du mineur autorise tacitement la diffusion, sur des sites internet du badminton, de photos prises lors de compétition sportives ou manifestations en relation avec le badminton.

En cas de refus, l'adhérent adulte et/ou le représentant légal du mineur doit l'indiquer sur la feuille d'adhésion dans la rubrique prévue à cet effet.

ANIMATION

Lors des manifestations organisées par le Club : tournois internes, organisation de Circuit, accueil de championnats, encadrement de l'école de badminton..., les membres du club pourront être sollicités par le Comité afin de participer au bon déroulement de(s) l'activité(s).

COMPORTEMENT SPORTIF

Le club est une association dont le rôle est de promouvoir le badminton dans un esprit sportif et de respect de l'adversaire. Tout propos antisportif, injurieux, sexiste ou raciste pourra être sanctionné par une exclusion immédiate et définitive, sans possibilité de remboursement de la cotisation.

Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte, et recommande de ne rien laisser dans les vestiaires lors des entraînements et compétitions.

MANQUEMENTS ET SANCTIONS

Tout manquement répété à ce règlement, librement accepté par l'adhérent au club, entraînera la responsabilité du fautif. Il sera d'abord averti, puis si nécessaire exclu (exclusion temporaire puis définitive) après délibération du Conseil d'administration.